

ⵜⴰⴷⵓⴷⴰ ⵜⴰ ⵎⴰⵔⵓⵏⵉ
ⵜⴰ ⵏ ⵉⵏⵉⵙⵜ ⵏ ⵉⵙⵜⵓⵏⵉ



المملكة المغربية
وزارة الصناعة والتجارة

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

ATTESTATION D'ACCREDITATION



Le Ministre de l'Industrie et du Commerce atteste que la :

**Direction du Contrôle de la Qualité des Eaux
Office National de l'Electricite et de l'Eau Potable - Branche eau**

Sise station de traitement des eaux de Bouregreg, avenue Mohamed Bel Hassan El Ouazzani, Rabat

est accréditée conformément à la norme :

NM ISO/IEC 17025 : 2018

pour réaliser les prestations d'essais définies dans sa portée d'accréditation **AL 05.01/2004** annexée à la présente attestation.

La présente attestation, délivrée dans les conditions fixées par la loi n° 12-06 du 11 février 2010, le décret n° 2-10-252 du 20 avril 2011, ainsi que la circulaire relative à l'accréditation des organismes d'évaluation de la conformité, est valable jusqu'au **27 Août 2029**.

Rabat, le 28 Août 2024

Pour le Ministre de l'Industrie et du Commerce
Le Directeur Général du Commerce
Signé : Abdelouahed RAHAL